

Le genre *Dasyveltis* Wagler (Serpentes : Colubridae) en Afrique de l'Ouest : description de trois espèces et d'une sous-espèce nouvelles

par

Jean-François TRAPE et Youssouph MANÉ

Laboratoire de Paludologie et Zoologie médicale
Institut de Recherche pour le Développement, UR 77
IRD, BP 1386, Dakar, Sénégal
(trape@ird.sn)

Résumé - L'examen d'une série de spécimens d'Afrique de l'Ouest appartenant au genre *Dasyveltis* Wagler montre la présence de trois espèces et d'une sous-espèce nouvelles occupant des aires bio-géographiques distinctes : *Dasyveltis confusa* sp. nov. en zone de savane boisée et de forêt claire guinéennes, *Dasyveltis gansi* sp. nov. et *Dasyveltis gansi latericia* ssp. nov. en zone de savane soudanienne et *Dasyveltis sahelensis* sp. nov. en zone sahélienne. Il existe plusieurs zones de sympatrie entre ces espèces, notamment la zone côtière des niayes au Sénégal pour *D. sahelensis* et *D. gansi* et l'ensemble de la Casamance pour *D. confusa* et *D. gansi*. La sous-espèce *D. gansi latericia* remplace la sous-espèce nominale dans les reliefs latéritiques du sud-est du Sénégal, du nord de la Guinée et du sud du Mali. Ces espèces étaient jusqu'à présent confondues avec *D. scabra* et *D. fasciata* qui sont absents des savanes d'Afrique de l'Ouest. La répartition géographique de *D. sahelensis*, *D. gansi* et *D. confusa*, qui atteint l'Afrique centrale au nord du bloc forestier congolais, reste à préciser. L'examen de spécimens d'autres régions d'Afrique effectuée dans le cadre de ce travail permet de rétablir *Dasyveltis abyssina* (Duméril, Bibron & Duméril, 1854), placé à tort dans la synonymie de *D. scabra*.

Mots-clés : Serpents, *Dasyveltis gansi* sp. nov., *Dasyveltis gansi latericia* ssp. nov., *Dasyveltis sahelensis* sp. nov., *Dasyveltis confusa* sp. nov., *Dasyveltis abyssina*, Afrique de l'Ouest, Sénégal, Éthiopie.

Summary - The genus *Dasyveltis* Wagler (Serpentes : Colubridae) in West Africa: description of three new species and one new subspecies. The examination of a series of specimens from West Africa belonging to the genus *Dasyveltis* Wagler shows the presence of three new species and one new subspecies distributed in distinct bio-geographical areas: *Dasyveltis confusa* sp. nov. in the Guinea wooded savannah and dry forest, *Dasyveltis gansi* sp. nov. and *Dasyveltis gansi latericia* ssp. nov. in the Sudan savannah, and *Dasyveltis sahelensis* sp. nov. in the Sahel. There are several areas of sympatry between these species, in particular the coastal niayes area of Senegal for *D. sahelensis* and *D. gansi*, and Casamance for *D. confusa* and *D. gansi*. *D. gansi latericia* replaces the nominal subspecies in the lateritic reliefs of south-eastern Senegal, northern Guinea and southern Mali. These species were previously confounded with *D. scabra* and *D. fasciata*, which are absent from the West African savannah. The geographic distribution of *D. sahelensis*, *D. gansi* and *D. confusa*, which reaches Central

Africa north of the Congolese rain forest, remains to be specified. The examination of specimens from other parts of Africa undertaken as part of this work shows that *Dasyveltis abyssina* (Duméril, Bibron & Duméril, 1854), previously erroneously considered as a synonym of *D. scabra*, is a valid species.

Key-words: Snakes, *Dasyveltis gansi* sp. nov., *Dasyveltis gansi latericia* ssp. nov., *Dasyveltis sahelensis* sp. nov., *Dasyveltis confusa* sp. nov., *Dasyveltis abyssina*, West Africa, Senegal, Ethiopia.

I. INTRODUCTION

De 1988 à 2005, les collectes de serpents que nous avons réalisées dans différents pays d’Afrique de l’Ouest nous ont permis de rassembler plus de 13 000 spécimens actuellement conservés au Laboratoire de Paludologie et Zoologie médicale du centre IRD de Dakar. Le genre *Dasyveltis* Wagler, 1830 est représenté dans cette collection par 385 spécimens, dont 274 du Sénégal. Depuis la publication du catalogue de Boulenger (1894), puis la révision de Gans (1959), seulement deux espèces du genre *Dasyveltis* sont reconnues en Afrique de l’Ouest : *D. scabra* (Linné, 1758) et *D. fasciata* Smith, 1849 (Villiers 1975, Chippaux 2001, Villiers & Condamin 2005). La curieuse répartition géographique des spécimens *a priori* attribuables à ces deux espèces dans notre collection nous a conduit à examiner en détail leurs caractères méristiques ainsi que les différents types de coloration et de dessins représentés. L’utilisation de la coloration en systématique, bien que d’intérêt le plus souvent limité et soumise à de nombreux pièges, est généralement considérée comme pertinente dans le cas du genre *Dasyveltis* chez lequel elle reste le principal critère utilisé dans la littérature pour séparer les six espèces reconnues en Afrique depuis les travaux de Laurent (1956) et de Gans (1959, 1964) : *D. scabra* (Linné, 1758), *D. fasciata* Smith, 1849, *D. medici* (Bianconi, 1859), *D. atra* Sternfeld, 1912, *D. inornata* Smith, 1849 et *D. palmarum* (Leach, 1818) (FitzSimons 1962, Meirte 1992, Chippaux 2001, Spawls *et al.* 2002, Villiers & Condamin 2005). L’examen de notre collection nous conduits à reconnaître l’existence de trois espèces et d’une sous-espèce qui nous semblent nouvelles pour la science et qui sont décrites dans cette note.

II. ÉTUDE SYSTÉMATIQUE

A. *DASYVELTIS CONFUSA* (NOV. SP.)

Holotype : MNHN 2006.0303 (anciennement IRD S-3105), récolté entre mars 1993 et février 1994 à Ibel (12°31’N, 12°23’W), Sénégal oriental, par un paysan de ce village qui l’a remis aux auteurs.

Paratypes : 16 spécimens, tous du Sénégal : MNHN 2006.0304 (anciennement IRD S-4928) : Mpak (12°28'N, 16°14'W), Basse Casamance ; MNHN 2006.0305 (anciennement IRD S-6602), MNHN 2006.0306 (anciennement IRD S-6605), MNHN 2006.0307 (anciennement IRD S-6609), IRSNB 2619 (anciennement IRD S-6619) : Bouroffaye (12°30'N, 16°16'W), Basse Casamance ; IRSNB 2620 (anciennement IRD S-6005), IRSNB 2621 (anciennement IRD S-7379) : Djibonker (12°32'N, 16°21'W), Basse Casamance ; IRD S-83, S-2366 : Mlomp (12°34'N, 16°35'W), Basse Casamance ; IRD S-4683, S-4691 : Koumbacara (12°42'N, 14°29'W), Haute Casamance ; IRD S-6299 : Niandouba (12°58'N, 13°58'W), Haute Casamance ; IRD S-6945 : Fafakourou (13°04'N, 14°33'W) Haute Casamance ; IRD S-4716, S-4729, S-4735 : Guénoto (13°33'N, 13°50'W), Sénégal oriental.

Autres spécimens examinés. 32 spécimens : **Guinée** : IRD 363-G: Kilissi (09°57'N, 12°51'W) ; IRD 437-G : Kouroumaya (09°56'N, 12°49'W) ; IRD 530-G, 531-G, 532-G, 533-G, 534-G, 536-G : Kalekhouré (09°55'N, 12°48'W) ; IRD 100-G, 101-G, 102-G, 103-G, 106-G : Foulaya (10°00'N, 12°55'W) ; IRD 77-G, 83-G: Friguiagbé (09°57'N, 12°57'W) ; IRD 228-G, 235-G : Camarabunyi (09°54'N, 13°01'W) ; IRD 842-G : Seffan (09°54'N, 12°47'W) ; IRD 1067-G : Madina (10°15'N, 14°10'W) ; IRD 1104-G : Hamdalaye (11°01'N, 14°14'W) ; IRD 1199-G, 1211-G, 1230-G : Yatia (10°01'N, 10°58'W) ; IRD 1340-G, 1343-G : Sankalabadou (9°14'N, 10°02'W) ; IRD 1552-G, 1553-G, 1554-G, 1558-G : Dalakan (9°58'N, 9°32'W). **Bénin** : IRD B-23, B-75, B-94 : Lanta (07°06'N, 01°52'E).

Etymologie

Le nom de cette espèce évoque la confusion qu'elle a longtemps entretenue sur le statut et la répartition des espèces du genre *Dasypeltis* rencontrées en zone guinéenne.

Description de l'holotype (Fig. 1)

L'holotype (MNHN 2006.0303) est une femelle adulte qui présente les mensurations suivantes : longueur totale (LT) 696 mm, longueur du corps (LC) 602 mm, longueur de la queue (LQ) 94 mm, rapport LT/LQ 7,4.

La tête est petite et assez peu distincte du cou. Le museau est arrondi. L'œil est de taille moyenne avec une pupille verticale. La nasale est semi-divisée. Il existe deux internasales et deux préfrontales. Les internasales sont nettement plus petites que les préfrontales. La frontale est de grande taille et un peu plus longue que large. Elle présente un petit nombre de fossettes

apicales qui sont réparties uniquement sur les rebords. Il existe une préoculaire et deux post-oculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de sept, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporelle est 2+3. La temporelle antérieure inférieure est fortement allongée. Les labiales inférieures sont au nombre de sept, les trois premières en contact avec les mentonnières antérieures. Les mentonnières postérieures sont beaucoup plus petites que les mentonnières antérieures. Il n'existe pas de gulaire.

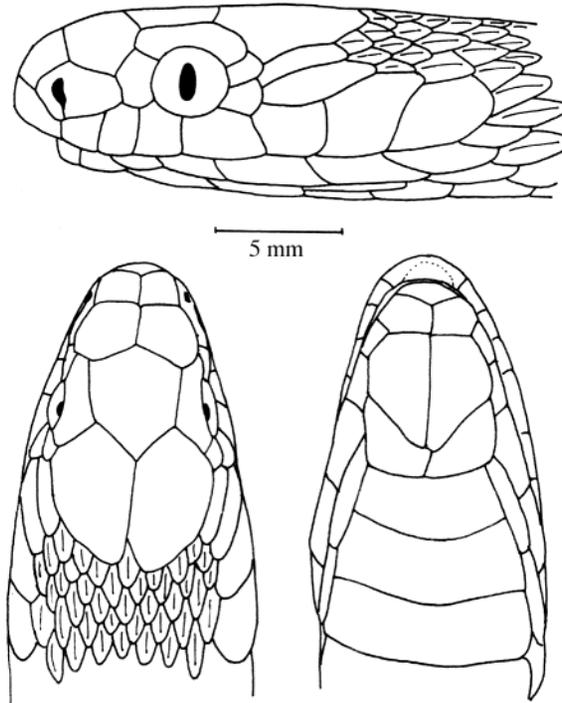


Figure 1 : *Dasyzeltis confusa* (nov. sp.). Schéma de l'écaillure de la tête de l'holotype en vue latérale, dorsale et ventrale.

Figure 1: *Dasyzeltis confusa* (nov. sp.). Holotype head in lateral, dorsal and ventral view.

Les écailles dorsales sont fortement carénées. Elles sont disposées sur 25 rangs obliques au milieu du corps. Les quatrième, cinquième et sixième rangs présentent une dentelure fortement marquée. Au niveau du début de la queue, les rangs dorsaux présentent une dentelure faiblement marquée. Le rang vertébral n'est pas élargi. Les ventrales sont au nombre de 238.

Elles sont entièrement lisses. L'anale est simple. Les sous-caudales sont lisses et divisées. Elles sont au nombre de 62.

Après conservation dans le formol puis l'alcool, la coloration du dessus du corps est brun clair avec soixante-douze taches médianes brun foncé entre le cou et le niveau de l'anus alternant avec de petites zones plus claires. De chaque côté du corps on observe un nombre équivalent de bandes transverses brun foncé. Elles débutent généralement au niveau de la partie centrale des taches médianes de même couleur. Ce type de coloration tachetée se prolonge sur le dessus et le côté de la queue mais devient progressivement de moins en moins distinct vers son extrémité. Sur le dessus de la tête et du cou, on observe deux chevrons brun foncé dirigés vers l'avant. Le dessous de la tête, du corps et de la queue est beige clair.

Description des paratypes

Les seize paratypes se répartissent en 7 mâles et 9 femelles. Le plus grand mâle mesure 530 mm, la plus grande femelle 699 mm. La longueur moyenne des mâles est de 454 mm (écart-type : ± 74 mm), celle des femelles est de 614 mm (écart-type : ± 115 mm). Le rapport LT/LQ varie de 5,7 à 6,3 chez les mâles (moyenne : 5,9 ; écart-type : $\pm 0,2$) et de 6,7 à 8,1 chez les femelles (moyenne : 7,3 ; écart-type : $\pm 0,4$). Le nombre de rangs dorsaux varie de 23 à 25 (moyenne : 23,4 chez les mâles et 24,3 chez les femelles). Le nombre de ventrales varie de 215 à 227 chez les mâles (moyenne : 222,4 ; écart-type : $\pm 3,6$) et de 230 à 242 chez les femelles (moyenne : 236,4 ; écart-type : $\pm 3,8$). Le nombre de sous-caudales varie de 66 à 73 chez les mâles (moyenne : 69,4 ; écart-type : $\pm 2,3$) et de 53 à 67 chez les femelles (moyenne : 60,8 ; écart-type : $\pm 4,3$). Il est à noter que la plus grande femelle est celle qui possède le plus grand nombre de ventrales (242, maximum chez les autres paratypes : 241) et le plus petit nombre de sous-caudales (53, minimum chez les autres paratypes : 56). La nasale est toujours semi-divisée. Le nombre de labiales supérieures est habituellement de 7, la troisième et la quatrième en contact avec l'œil, exceptionnellement de 6, la deuxième et la troisième en contact avec l'œil des deux côtés de la tête chez un spécimen. Il existe toujours une préoculaire et deux postoculaires. La formule temporale est 2+3 ou 2+4. La loréale est toujours absente. La frontale présente un petit nombre de fossettes apicales qui sont réparties uniquement sur les rebords. Les écailles dorsales sont fortement carénées. Les quatrième, cinquième et sixième rangs présentent une dentelure marquée, généralement aussi le troisième. Au niveau du

début de la queue, tous les rangs dorsaux présentent habituellement une dentelure plus ou moins marquée.

La coloration du dessus du corps est brun clair avec de cinquante-six à soixante-douze taches médianes brun foncé ou noirâtres entre le cou et le niveau de l'anus alternant avec de petites zones plus claires. Au Sénégal oriental, le nombre de taches médianes sombres est constamment supérieur à soixante-six ; il est constamment inférieur à soixante-cinq en Casamance, avec les valeurs les plus faibles en Basse Casamance. De chaque côté du corps on observe un nombre équivalent de bandes transverses brun foncé ou noirâtres. Elles débutent généralement au niveau de la partie centrale des taches médianes de même couleur ou en sont espacées d'une écaille. Ce type de coloration se prolonge sur la queue mais devient progressivement de moins en moins distinct vers son extrémité. Sur le dessus de la tête et du cou, on observe deux chevrons brun foncé dirigés vers l'avant. Le dessous de la tête, du corps et de la queue est beige clair.

Description des autres spécimens

Les 32 spécimens de Guinée et du Bénin se répartissent en 11 mâles, 15 femelles et 6 spécimens mutilés. Le plus grand mâle mesure 540 mm, la plus grande femelle 742 mm. La longueur moyenne des mâles est de 393 mm (écart-type : ± 102 mm), celle des femelles est de 498 mm (écart-type : ± 183 mm). Le rapport LT/LQ varie de 5,6 à 6,3 chez les mâles (moyenne : 5,9 ; écart-type : $\pm 0,3$) et de 6,8 à 7,8 chez les femelles (moyenne : 7,2 ; écart-type : $\pm 0,3$). Le nombre de rangs dorsaux varie de 23 à 25 chez les mâles (moyenne : 24,6) et de 24 à 26 chez les femelles (moyenne : 25,0). Le nombre de ventrales varie de 213 à 223 chez les mâles (moyenne : 218,4 ; écart-type : $\pm 3,3$) et de 224 à 236 chez les femelles (moyenne : 230,7 ; écart-type : $\pm 3,7$). Le nombre de sous-caudales varie de 66 à 73 chez les mâles (moyenne : 68,6 ; écart-type : $\pm 2,4$) et de 56 à 64 chez les femelles (moyenne : 59,3 ; écart-type : $\pm 2,4$). La nasale est toujours semi-divisée. Les autres caractéristiques de l'écaillage de ces spécimens et leur coloration sont similaires à celles des exemplaires du Sénégal.

B. *DASYPELTIS GANSI* (NOV. SP.)

Holotype : IRSNB 2613 (anciennement IRD S-6537), récolté entre mai 2003 et avril 2004 à Mahamouda Chérif (12°58'N, 16°30'W), Basse Casamance, Sénégal, par un paysan de ce village qui l'a remis aux auteurs.

Paratypes : 18 spécimens, tous du Sénégal : IRSNB 2614 (anciennement IRD S-67), MNHN 2006.0308 (anciennement IRD S-84), MNHN 2006.0309 (anciennement IRD S-85), MNHN 2006.0310 (anciennement IRD S-86), MNHN 2006.0311 (anciennement IRD S-186), MNHN 2006.0312 (anciennement IRD S-312), MNHN 2006.0313 (anciennement IRD S-2151), IRD S-2160, S-2346 : Mlomp (12°34'N, 16°35'W), Basse Casamance ; IRD S-6810, S-6875, S-6882 : Boukote (12°25'N, 16°45'W), Basse Casamance ; IRD S-6521, S-6526, S-6543, S-6551, S-7330 : Mahamouda Chérif (12°58'N, 16°30'W), Basse Casamance; IRD S-7414 : Kaguite (12°24'N, 16°23'N), Basse Casamance.

Autres spécimens examinés. 78 spécimens : **Sénégal** : IRD S-4935, S-4936 : Mpak (12°28'N, 16°14'W) ; IRD S-5112 : Kamaracounda (12°30'N, 16°05'W) ; IRD S-5913, S-5917 : Djibonker (12°32'N, 16°21'W) ; IRD S-43, S-2163, S-2249, S-3400 : Mlomp (12°34'N, 16°35'W) ; IRD S-4675 : Koumbacara (12°42'N, 14°29'W) ; IRD S-4949 : Tiarap (12°46'N, 14°31'W) ; IRD S-4003, S-4016, S-4019, S-4020, S-4025, S-4045, S-4050, S-4055, S-4069, S-4070, S-4091, S-4111 : Némataba (12°48'N, 15°01'W) ; IRD S-4769, S-4776, S-7495 : Takoudialla (12°50'N, 14°04'W) ; IRD S-3933, S-3961, S-3979 Goundaga (12°51'N, 14°05'W) ; IRD S-6327 : Marewe (12°52'N, 14°08'W) ; IRD S-3878, S-3881, S-3884 : Dabo (12°53'N, 14°29'W) ; IRD S-5943, S-5949 : Mahamouda Cherif (12°58'N, 16°30'W) ; IRD S-3913, S-3918 : Fafakourou (13°04'N, 14°33'W) , IRD S-618, S-619, S-760 : Keur Bakar Mané (13°37'N, 16°17'W) ; IRD S-5880, S-6165 : Médina Djikoye (13°37'N, 16°18'W) ; IRD S-504 : Keur Ayip Kâ (13°39'N, 16°19'W) ; IRD S-6445, S-6450 : Kountanto (13°39'N, 16°14'W) ; IRD S-1443, S-1445, S-1450, S-1462, S-1533, S-1534, S-1535, S-4884, S-5896 : Dielmo (13°43'N, 16°25'W) ; IRD S-1260, S-1261, S-1579, S-1717, S-6311 : Keur Lahine Fatim (13°44'N, 16°23'W) ; IRD S-389 : Dakar (14°43'N, 17°28'W) ; IRD S-221, S-3408 : Keur Moussa (14°47'N, 17°07'W) ; IRD S-7203 : Touba Ndiaye (15°09'N, 16°52'W) ; IRD S-3308, S-3311, S-6352 : Mbakhana (16°05'N, 16°22'W). **Mali** : IRD 2355-M, 2356-M : Ballabougou (12°52'N, 06°52'W). **Niger** : IRD 273-N : Téla (12°08'N, 03°28'E) ; IRD 331-N : Piliki (13°08'N, 01°57'E) ; IRD 252-N : Cissia (13°52'N, 10°25'E). **Bénin** : IRD 15-B, 17-B, 36-B, 47-B, 79-B, 100-B, 104-B : Lanta (07°06'N, 01°52'E).

Etymologie

Nous dédions cette espèce à M. Carl Gans, en raison de sa contribution à la connaissance du genre *Dasypeltis*.

Description de l'holotype (Fig. 2)

L'holotype (IRSNB 2613) est un adulte mâle qui présente les mensurations suivantes : longueur totale (LT) 608 mm, longueur du corps (LC) 498 mm, longueur de la queue (LQ) 110 mm, rapport LT/LQ 5,5.

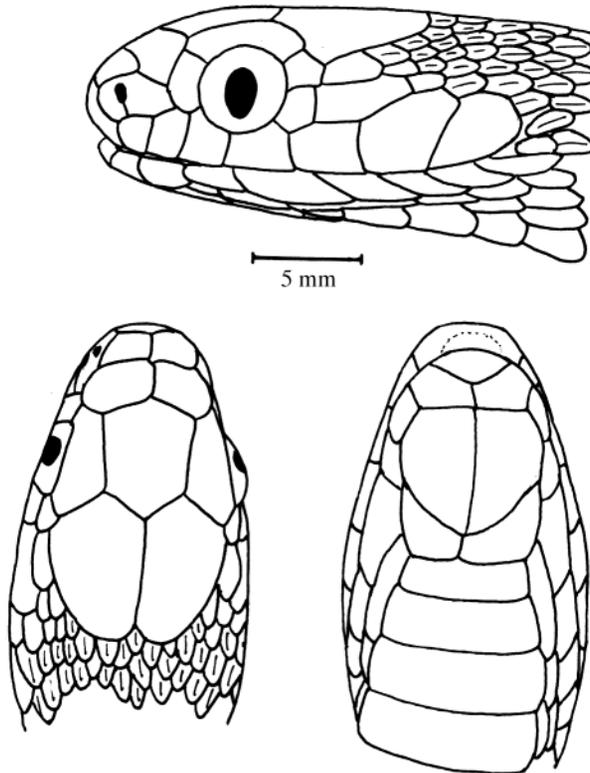


Figure 2 : *Dasypeltis gansi* (nov. sp.). Schéma de l'écaillure de la tête de l'holotype en vue latérale, dorsale et ventrale.

Figure 2: *Dasypeltis gansi* (nov. sp.). Holotype head in lateral, dorsal and ventral view.

La tête est petite et assez peu distincte du cou. Le museau est arrondi. L'œil est de taille moyenne avec une pupille verticale. La nasale est semi-divisée. Il existe deux internasales et

deux préfrontales. Les internasales sont nettement plus petites que les préfrontales. La frontale est de grande taille et un peu plus longue que large. Elle présente un petit nombre de fossettes apicales qui sont réparties uniquement sur les rebords. Il existe une préoculaire et deux post-oculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de sept, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale est 2+3. La temporale antérieure inférieure est fortement allongée. Les labiales inférieures sont au nombre de sept, les trois premières en contact avec les mentonnières antérieures. Les mentonnières postérieures sont beaucoup plus petites que les mentonnières antérieures. Il n'existe pas de gulaire.

Les écailles dorsales sont fortement carénées. Elles sont disposées sur 22 rangs obliques au milieu du corps. Les troisième, quatrième et cinquième rangs présentent une dentelure marquée. Au niveau du début de la queue, tous les rangs dorsaux présentent une dentelure marquée. Le rang vertébral n'est pas élargi. Les ventrales sont au nombre de 234. Elles sont entièrement lisses. L'anale est simple. Les sous-caudales sont lisses et divisées. Elles sont au nombre de 77.

Après conservation dans le formol puis l'alcool, la coloration du dessus de la tête, du corps et de la queue est presque uniformément beige. On distingue difficilement l'ébauche d'un discret chevron à peine plus foncé sur la partie arrière du dessus de la tête et sur la nuque. Le dessous de la tête, du corps et de la queue est uniformément jaunâtre.

Description des paratypes

Les dix-huit paratypes se répartissent en dix mâles et huit femelles. Le plus grand mâle mesure 640 mm, la plus grande femelle 841 mm. La longueur moyenne des mâles est de 568 mm (écart-type : ± 73 mm), celle des femelles est de 713 mm (écart-type : ± 161 mm). Le rapport LT/LQ varie de 5,2 à 5,9 chez les mâles (moyenne : 5,6 ; écart-type : $\pm 0,2$) et de 7,1 à 7,6 chez les femelles (moyenne : 7,3 ; écart-type : $\pm 0,1$).

Chez tous les spécimens la tête est petite et assez peu distincte du cou, le museau est arrondi, l'œil est de taille moyenne avec une pupille verticale, la nasale est semi-divisée et il existe deux internasales nettement plus petites que les deux préfrontales. La frontale présente toujours un petit nombre de fossettes apicales qui sont réparties uniquement sur ses rebords. Il existe une préoculaire et une ou deux post-oculaires (une préoculaire : six spécimens ; deux préoculaires : neuf spécimens ; formule mixte : trois spécimens). Les labiales supérieures sont toujours au nombre de sept, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale

est 2+3 ou 2+4, avec parfois, sur un côté de la tête, la formule 2+2 (3 côtés) ou 2+5 (1 côté). La temporale antérieure inférieure est fortement allongée sauf dans les rares cas où elle est divisée (4 côtés sur 36). Les labiales inférieures sont au nombre de sept, les trois premières en contact avec les mentonnières antérieures, mais la position avancée d'une écaille dorsale simule parfois la présence d'une labiale inférieure supplémentaire. Les mentonnières postérieures sont toujours beaucoup plus petites que les mentonnières antérieures. Il n'existe jamais de gulaies.

Les écailles dorsales sont obliques et fortement carénées. Elles sont disposées sur 21 (1 mâle), 22 (5 mâles) ou 23 rangs (5 mâles et 8 femelles) au milieu du corps. Les troisième, quatrième et cinquième rangs présentent constamment une dentelure marquée. Au niveau du début de la queue, tous les rangs dorsaux présentent une dentelure plus ou moins marquée. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 224 à 240 chez les mâles (moyenne : 232,1 ; écart-type : $\pm 4,6$) et de 235 à 251 chez les femelles (moyenne : 244,5 ; écart-type : $\pm 4,8$). Elles sont entièrement lisses. L'anale est toujours simple. Les sous-caudales sont lisses et divisées. Leur nombre varie de 71 à 83 chez les mâles (moyenne : 77,9 chez les neuf paratypes à queue intacte ; écart-type : $\pm 3,7$) et de 63 à 68 chez les femelles (moyenne : 65,0 ; écart-type : $\pm 2,0$).

Après conservation dans le formol puis l'alcool, la coloration du dessus de la tête, du corps et de la queue est presque uniformément beige chez tous les spécimens. Chez un juvénile, on distingue difficilement sur le dos une série de taches médianes légèrement plus sombres que le reste du dos. Chez quatre spécimens, on distingue un discret chevron ou une tache à peine plus foncée sur la partie arrière du dessus de la tête et sur la nuque. La peau intersticielle au niveau des tâches médianes ou des chevrons n'est jamais noire. Le dessous de la tête, du corps et de la queue est toujours uniformément jaunâtre.

Description des autres spécimens

Les 78 spécimens du Sénégal, du Mali, du Niger et du Bénin se répartissent en 31 mâles, 40 femelles et 7 spécimens mutilés. Le plus grand mâle mesure 697 mm, la plus grande femelle 1020 mm. La longueur moyenne des mâles est de 456 mm (écart-type : ± 135 mm), celle des femelles est de 679 mm (écart-type : ± 192 mm). Le rapport LT/LQ varie de 4,8 à 6,0 chez les mâles (moyenne : 5,5 ; écart-type : $\pm 0,3$) et de 6,6 à 7,8 chez les femelles (moyenne : 7,3 ; écart-type : $\pm 0,3$). Le nombre de rangs dorsaux varie de 21 à 23 chez les mâles (moyenne :

22,0) et de 21 à 25 chez les femelles (moyenne : 22,9). Le nombre de ventrales varie de 221 à 239 chez les mâles (moyenne : 230,7 ; écart-type : $\pm 4,6$) et de 238 à 255 chez les femelles (moyenne : 245,8 ; écart-type : $\pm 4,2$). Le nombre de sous-caudales varie de 68 à 80 chez les mâles (moyenne : 76,1 ; écart-type : $\pm 3,0$) et de 59 à 73 chez les femelles (moyenne : 64,2 ; écart-type : $\pm 3,2$). La frontale présente toujours un petit nombre de fossettes apicales qui sont réparties uniquement sur ses rebords. La nasale est toujours semi-divisée. Il existe une préoculaire et une ou deux post-oculaires (une préoculaire : 36 spécimens ; deux préoculaires : 38 spécimens; formule mixte : cinq spécimens). Les labiales supérieures sont toujours au nombre de sept, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 2+3, parfois 2+4, rarement 2+5 ; exceptionnellement une seule temporale antérieure est présente d'un côté de la tête. Les labiales inférieures sont toujours au nombre de sept, les trois premières en contact avec les mentonnières antérieures, mais la position avancée d'une ou deux écailles dorsales simule parfois la présence de labiales inférieures supplémentaires. Les mentonnières postérieures sont toujours beaucoup plus petites que les mentonnières antérieures. Il n'existe jamais de gulaires.

La coloration est toujours similaire à celle de la série des types : le dos est presque uniformément beige clair, tant chez les spécimens en vie que chez ceux conservés dans du formol, avec des taches médianes et latérales beige à peine plus foncé qui sont apparentes surtout chez les juvéniles. La peau intersticielle n'est jamais noire. Ce type de coloration est rencontré de façon constante chez les spécimens de l'ouest du Sénégal, depuis la Casamance jusqu'au delta du fleuve Sénégal, ainsi que chez les spécimens du Bénin, du Niger et de la région de San au sud-est du Mali.

C. *DASYPELTIS GANSI LATERICIA* (NOV. SSP.)

Holotype : IRSNB 2615 (anciennement IRD S-2088), récolté entre mars 1992 et février 1993 à Boundoukondi (12°31'N, 12°20'W), Sénégal oriental, par un paysan de ce village qui l'a remis aux auteurs.

Paratypes : 14 spécimens. **Sénégal** : IRSNB 2616 (anciennement IRD S-4303), IRD S-4833 : Bandafassi (12°32'N, 12°19'W) ; MNHN 2006.0314 (anciennement IRD S-4494) : Mamakono (13°13'N, 12°03'W) ; IRD S-2036 : Nathia (12°28'N, 12°22'W) ; IRD S-2086, S-2098 : Boundoukondi (12°31'N, 12°20'W) ; IRD S-1893, S-1918, S-2395 : Landiéni (12°33'N, 12°22'W) ; IRD S- 5503, S-5542, S-5566 : Wassangara (13°12'N, 11°33'W) ; IRD

S-5299 : Sainsoutou (13°23'N, 11°38'W). **Mali** : IRD 2371-M : Koundian (13°10'N, 10°40'W).

Autres spécimens examinés. 144 spécimens : **Sénégal** : IRD S-2024, S-2028, S-2038, S-2047, S-2049, S-2050, S-2645, S-2649, S-2653, S-2704, S-2707, S-2711, S-2738, S-2753, S-2778, S-2807, S-5716 : Nathia (12°28'N, 12°22'W); IRD S-2087, S-2490, S-2491, S-2495, S-5722 : Boundoukondi (12°31'N, 12°20'W) ; IRD S-1750, S-1753, S-1771, S-2901, S-2905, S-2919, S-2925, S-2941, S-2942, S-2943, S-2945, S-2954, S-2961, S-2966, S-2989, S-2990, S-2991, S-2992, S-3008, S-3031, S-3033, S-3057, S-3117, S-3128, S-3133, S-3141, S-3143, S-3175, S-4177, S-4186, S-4203, S-5599, S-5732 : Ibel (12°31'N, 12°23'W) ; IRD S-1814, S-1815, S-1821, S-1826, S-1853, S-3203, S-3228, S-5655 : Ndébou (12°31'N, 12°27'W) ; IRD S-1941, S-1943, S-1971, S-1983, S-1989, S-2548, S-2549, S-2574, S-2576, S-2603, S-2625, S-2632, S-2635, S-4302, S-4304, S-4344: Bandafassi (12°32'N, 12°19'W) ; IRD S-5057, S-5063 : Koté (12°33'N, 12°51'W) ; IRD S-1885, S-1887, S-1892, S-1894, S-1895, S-1897, S-1899, S-1902, S-1906, S-1908, S-2118, S-2131, S-2140, S-2383, S-2385, S-2386, S-2387, S-2388, S-2390, S-2392, S-2400, S-2401 : Landiéni (12°33'N, 12°22'W) ; IRD S-4954, S-4957, S-4981 : Ebarakh (12°38'N, 12°52'W) ; IRD S-5104, S-5105 : Oubadji (12°40'N, 13°03'W) ; IRD S-2520, S-2525, S-2529 : Mako (12°51'N, 12°21'W) ; IRD S-4555 : Massamassa (12°55'N, 11°55'W) ; IRD S-4391, S-5441 : Sambarabougou (13°06'N, 11°51'W) ; IRD S-4461, S-4485, S-4495, S-4506, S-4516 : Mamakono (13°13'N, 12°03'W) ; IRD S-5197, S-5198, S-5199 : Guénoto (13°33'N, 13°50'W). **Guinée** : IRD TR-550 : Environs de Koundâra (12°09'N, 13°05'W) ; IRD TR-1665, TR-1666 : Tabakourou (11°32'N, 09°08'W). **Mali** : IRD 1930-M : Titiéna (11°27'N, 06°33'W) ; IRD 153-M : Sébékourani (12°12'N, 08°42'W) ; IRD 161-M, 162-M, 163-M, 171-M, 172-M : Zamoko (13°09'N, 07°57'W) ; IRD 1351-M, 1713-M, 1714-M : Séoulasso (13°14'N, 02°42'W) ; IRD 27-M, 276-M, 285-M, 288-M : Bangaya (13°14'N, 10°43'W) ; IRD 138-M, 139-M, 2357-M, 2358-M, 2359-M : Niamou (14°01'N, 08°03'W).

Etymologie

Le nom de cette sous-espèce évoque la couleur rougeâtre qu'elle présente et qui est également celle des sols latéritiques des régions d'Afrique de l'Ouest où elle est rencontrée.

Description de l'holotype (Fig. 3)

L'holotype (IRSNB 2615) est une femelle adulte qui présente les mensurations suivantes : longueur totale (LT) 751 mm, longueur du corps (LC) 649 mm, longueur de la queue (LQ) 102 mm, rapport LT/LQ 7,4.

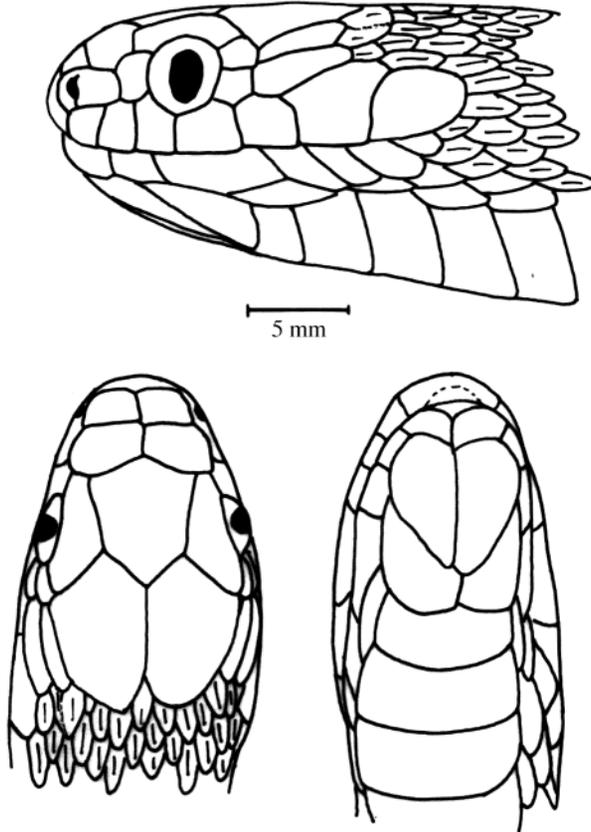


Figure 3 : *Dasypeltis gansi latericia* (nov. ssp.). Schéma de l'écaillure de la tête de l'holotype en vue latérale, dorsale et ventrale.

Figure 3: *Dasypeltis gansi latericia* (nov. ssp.). Holotype head in lateral, dorsal and ventral view.

La tête est petite et assez peu distincte du cou. Le museau est arrondi. L'œil est de taille moyenne avec une pupille verticale. La nasale est semi-divisée. Il existe deux internasales et deux préfrontales. Les internasales sont nettement plus petites que les préfrontales. La frontale est de grande taille et un peu plus longue que large. Elle présente un petit nombre de fossettes

apicales qui sont réparties uniquement sur les rebords. Il existe une préoculaire et deux post-oculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de sept, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale est 2+3, mais il existe du côté droit une fusion partielle des deux temporales postérieures supérieures. La temporale antérieure inférieure est fortement allongée. Les labiales inférieures sont au nombre de huit, les trois premières en contact avec les mentonnières antérieures. Les mentonnières postérieures sont beaucoup plus petites que les mentonnières antérieures. Il n'existe pas de gulaire.

Les écailles dorsales sont fortement carénées. Elles sont disposées sur 23 rangs obliques au milieu du corps. Les troisième, quatrième et cinquième rangs présentent une dentelure marquée. Au niveau du début de la queue, tous les rangs dorsaux présentent une dentelure marquée. Le rang vertébral n'est pas élargi. Les ventrales sont au nombre de 250. Elles sont entièrement lisses. L'anale est simple. Les sous-caudales sont lisses et divisées. Elles sont au nombre de 63.

Après conservation dans le formol puis l'alcool, la coloration du dessus de la tête, du corps et de la queue est beige. Sur le dessus du corps, immédiatement en arrière de la tête on observe une dizaine de taches médianes sombres bien marquées qui sont suivies par d'autres taches devenant progressivement indistinctes avant la fin de la première moitié du corps. Les six premières tâches médianes sont prolongées latéralement par des chevrons sombres très marqués, tandis que les chevrons suivants deviennent rapidement indistincts. La peau interstitielle entre les écailles est blanchâtre sauf au niveau des taches médianes et des chevrons où elle est noire. Le dessous de la tête, du corps est de la queue est uniformément beige.

Description des paratypes

Les quatorze paratypes se répartissent en six mâles et huit femelles. Le plus grand mâle mesure 637 mm, la plus grande femelle 800 mm. La longueur moyenne des mâles est de 543 mm (écart-type : ± 92 mm), celle des femelles est de 689 mm (écart-type : ± 78 mm). Le rapport LT/LQ varie de 5,5 à 6,0 chez les mâles (moyenne : 5,8 ; écart-type : $\pm 0,2$) et de 6,5 à 7,3 chez les femelles (moyenne : 6,9 ; écart-type : $\pm 0,3$).

Chez tous les spécimens la tête est petite et assez peu distincte du cou, le museau est arrondi, l'œil est de taille moyenne avec une pupille verticale, la nasale est semi-divisée et il existe deux internasales nettement plus petites que les deux préfrontales. La frontale présente toujours un petit nombre de fossettes apicales qui sont réparties uniquement sur ses rebords. Il

existe une préoculaire et deux post-oculaires. Les labiales supérieures sont toujours au nombre de sept, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 2+3, avec parfois, sur un côté de la tête, la formule 2+2 (2 côtés) ou 2+4 (2 côtés). La temporale antérieure inférieure est fortement allongée. Les labiales inférieures sont au nombre de sept, les trois premières en contact avec les mentonnières antérieures, mais la position avancée d'une écaille dorsale simule parfois la présence d'une labiale inférieure supplémentaire. Les mentonnières postérieures sont toujours beaucoup plus petites que les mentonnières antérieures. Il n'existe jamais de gulaire.

Les écailles dorsales sont obliques et fortement carénées. Elles sont disposées sur 21 (5 mâles), 22 (1 mâle) ou 23 rangs (8 femelles) au milieu du corps. Les troisième, quatrième et cinquième rangs présentent constamment une dentelure marquée. Au niveau du début de la queue, tous les rangs dorsaux présentent une dentelure plus ou moins marquée. Le rang vertébral n'est pas élargi. Le nombre de ventrales varie de 224 à 231 chez les mâles (moyenne : 229,2 ; écart-type : $\pm 2,4$) et de 236 à 262 chez les femelles (moyenne : 247,4 ; écart-type : $\pm 7,0$). Elles sont entièrement lisses. L'anale est toujours simple. Les sous-caudales sont lisses et divisées. Leur nombre varie de 68 à 75 chez les mâles (moyenne : 72,0 ; écart-type : $\pm 2,7$) et de 63 à 68 chez les femelles (moyenne : 65,3 ; écart-type : $\pm 1,7$).

Après conservation dans le formol puis l'alcool, la coloration du dessus de la tête, du corps et de la queue est beige. Sur le dessus du corps, immédiatement en arrière de la tête, on observe des taches médianes sombres bien marquées qui sont suivies par d'autres taches devenant de moins en moins distinctes entre le premier tiers et l'extrémité du corps, seule la présence de peau intersticielle noire indiquant leur emplacement. Les premières tâches médianes sont prolongées latéralement par des chevrons sombres très marqués, la coloration noire intéressant non seulement la peau intersticielle mais souvent aussi le rebord des écailles, tandis que les chevrons suivants deviennent de moins en moins marqués puis souvent indistincts. Le dessous de la tête, du corps est de la queue est uniformément beige, à l'exception de la partie latérale des ventrales qui est souvent ponctuée d'une petite tache sombre.

Description des autres spécimens

Les 144 spécimens du Sénégal, de Guinée et du Mali se répartissent en 59 mâles, 66 femelles et 19 spécimens mutilés. Le plus grand mâle mesure 615 mm, la plus grande femelle 845 mm. La longueur moyenne des mâles est de 511 mm (écart-type : ± 88 mm), celle des

femelles est de 647 mm (écart-type : ± 120 mm). Le rapport LT/LQ varie de 4,9 à 6,1 chez les mâles (moyenne : 5,6 ; écart-type : $\pm 0,3$) et de 6,3 à 7,6 chez les femelles (moyenne : 6,9 ; écart-type : $\pm 0,3$). Le nombre de rangs dorsaux varie de 21 à 25 chez les mâles (moyenne : 21,9) et de 23 à 25 chez les femelles (moyenne : 23,1). Le nombre de ventrales varie de 219 à 243 chez les mâles (moyenne : 231,8 ; écart-type : $\pm 5,3$) et de 235 à 259 chez les femelles (moyenne : 244,8 ; écart-type : $\pm 4,5$). Le nombre de sous-caudales varie de 66 à 86 chez les mâles (moyenne : 75,2 ; écart-type : $\pm 3,6$) et de 59 à 72 chez les femelles (moyenne : 64,9 ; écart-type : $\pm 3,0$). La frontale présente toujours un petit nombre de fossettes apicales qui sont réparties uniquement sur ses rebords. La nasale est toujours semi-divisée. Il existe une préoculaire et presque toujours deux post-oculaires (une seule préoculaire d'un seul côté de la tête chez 3 spécimens). Les labiales supérieures sont toujours au nombre de sept, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale habituelle est 2+3, parfois 2+2 ou 2+4, rarement 2+5. Les labiales inférieures sont toujours au nombre de sept, les trois premières en contact avec les mentonnières antérieures, mais la position avancée d'une ou deux écailles dorsales simule parfois la présence de labiales inférieures supplémentaires. Les mentonnières postérieures sont toujours beaucoup plus petites que les mentonnières antérieures. Il n'existe jamais de gulaies.

La coloration de tous les spécimens qui ont été conservés dans le formol puis dans l'alcool est similaire à celle des types. On observe toujours des taches médianes sombres et des chevrons bien marqués immédiatement en arrière de la tête, la coloration noire intéressant non seulement la peau intersticielle mais souvent aussi le rebord des écailles. Sur le reste du corps, les tâches médianes et les chevrons sont peu apparents mais restent généralement plus ou moins distinguables du fait de la persistance à leur niveau de la coloration noire de la peau intersticielle. Le dessous de la tête, du corps est de la queue est uniformément beige, à l'exception de la partie latérale des ventrales qui est souvent ponctuée d'une petite tache sombre.

Chez les cinq spécimens conservés uniquement dans l'alcool, la coloration d'ensemble est similaire à ceux fixés dans le formol, mais les taches et chevrons sont bien distincts sur l'ensemble du corps et un dessin en forme de V est apparent sur le dessus de la tête. Observés vivants ou fraîchement tués, ces spécimens présentaient des taches et chevrons brun rouge soulignés de noir et une couleur de fond rosâtre. Un dessin en forme de V était nettement apparent sur le dessus de la tête.

D. *DASYPELTIS SAHELENSIS* (NOV. SP.)

Holotype : MNHN 2006.0315 (anciennement IRD S-4804), récolté entre juin et octobre 2000 à Tialé (15°14'N, 16°49'W), Sénégal, par un paysan de ce village qui l'a remis aux auteurs.

Paratypes : 28 spécimens, tous du Sénégal : IRD S-2291 : Keur Bakar Mané (13°37'N, 16°17'W), Saloum ; IRD S-1716 : Keur Lahine Fatim (13°44'N, 16°23'W), Saloum ; MNHN 2006.0316 (anciennement IRD S-4995), IRSNB 2622 (anciennement IRD S-5010), IRD S-5012, MNHN 2006.0317 (anciennement IRD S-5019), IRSNB 2623 (anciennement IRD S-5028), IRD S-5029 : Delbi (14°14'N, 15°18'W), Ferlo ; MNHN 2006.0318 (anciennement IRD S-6410), IRD S-6753 : Bellé (14°25'N, 12°19'W), Boundou ; IRD S-5072 : Lougué Tié-kodié (14°39'N, 13°59'W), Ferlo ; IRD S-4897 : Doli (14°45'N, 15°09'W), Ferlo ; IRD S-4945, S-4946 : Gassane (14°49'N, 15°18'W), Ferlo ; IRSNB 0329 (anciennement IRD S-5117) : Mbawane (14°53'N, 17°08'W), Cayor ; IRD S-3453 : Vélingara Ferlo (15°01'N, 14°41'W), Ferlo ; IRD S-7234, MNHN 2006.0320 (anciennement IRD S-7235) : Loumbol (15°19'N, 13°44'W), Ferlo ; MNHN 2006.0321 (anciennement IRD S-4871) : Calbansall (15°21'N, 16°23'W), Cayor ; IRD S-7249: Tiguéré Yéné (15°42'N, 13°16'W), Fleuve ; MNHN 2006.0322 (anciennement IRD S-3333), S-3337 : Mbakhana (16°05'N, 16°22'W), Fleuve ; IRD S-3281, S-3301, S-3302 : Nder (16°15'N, 15°53'W), Ferlo ; IRD S-7265 : Thily (16°28'N, 14°09'W), Fleuve ; IRD S-7300 : Tivaoune II (16°28'N, 15°02'W), Fleuve ; IRD S-6378 : Walaldé (16°30'N, 14°12'W), Fleuve.

Autres spécimens. 45 spécimens : **Mali** : IRD 1395-M, 1505-M : Séoulasso (13°14'N, 4°42'W) ; IRD 1230-M, 1231-M, 2360-M : Toumboula (14°20'N, 07°48'W) ; IRD 130-M, 412-M, 2361-M, 2362-M, 2363-M : Bouyanga (14°30'N, 9°39'W) ; IRD 1535-M : Gaudel (15°59'N, 04°05'W) ; IRD 2335-M, 2340-M : Koyretao (16°04'N, 03°58'W). **Mauritanie** : IRD 110-MT : Lahouvitch (16°38'N, 15°59'W). **Niger** : IRD 305-N, 309-N, 315-N : Piliki (13°08'N, 01°57'E) ; IRD 189-N : Saboulayi (13°30'N, 07°50'E) ; IRD 587-N : Aholé (13°33'N, 04°01'E) ; IRD 820-N, 831-N : Karosofoua (13°37'N, 06°37'E) ; IRD 59-N, 394-N : Baboul (13°42'N, 8°35'E) ; IRD 10-N, 106-N, 115-N, 120-N, 130-N, 133-N, 400-N, 401-N, 402-N, 423-N, 431-N, 432-N, 433-N, 435-N, 444-N : Tarka Dakouara (14°12'N, 8°49'E) ; IRD TR-1545 : Korri Solomi (17°35'N, 07°42'E). **Sénégal** : IRD S-6696 : Bellé (14°25'N, 12°19'W) ; IRD S-3499: Kéllol (15°17'N, 13°08'W) ; IRD S-237, S-238 : Fété-Olé

(16°15'N, 15°08'W) ; IRD S-7297 : Pathé Galo (16°37'N, 14°27'W) ; IRD S-4875 : Ngandiouf (15°16'N, 16°24'W).

Etymologie

Cette espèce est nommée d'après sa large répartition en zone sahélienne.

Description de l'holotype (Fig. 4)

L'holotype (MNHN 2006.0315) est un adulte mâle qui présente les mensurations suivantes : longueur totale (LT) 498 mm, longueur du corps (LC) 414 mm, longueur de la queue (LQ) 84 mm, rapport LT/LQ 5,9.

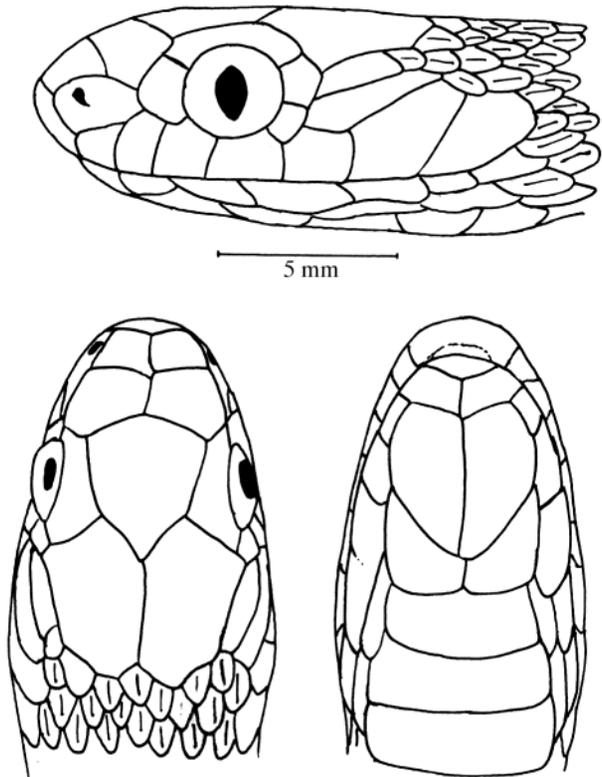


Figure 4 : *Dasyzeltis sahelensis* (nov. sp.). Schéma de l'écaillure de la tête de l'holotype en vue latérale, dorsale et ventrale.

Figure 4: *Dasyzeltis sahelensis* (nov. sp.). Holotype head in lateral, dorsal and ventral view.

La tête est petite et assez peu distincte du cou. Le museau est arrondi. L'œil est de taille moyenne avec une pupille verticale. La nasale est entière. Il existe deux internasales et deux préfrontales. Les internasales sont nettement plus petites que les préfrontales. La frontale est de grande taille et un peu plus longue que large. Elle présente un petit nombre de fossettes apicales qui sont réparties uniquement sur les rebords. Il existe une préoculaire et deux post-oculaires. Les labiales supérieures sont au nombre de sept, la troisième et la quatrième bordant l'œil. La formule temporale est 2+3 du côté gauche et 2+2 du côté droit. La temporale antérieure inférieure est fortement allongée. Les labiales inférieures sont au nombre de sept, les trois premières en contact avec les mentonnières antérieures. Du côté droit, la quatrième et la cinquième labiale inférieures sont partiellement fusionnées. Les mentonnières postérieures sont beaucoup plus petites que les mentonnières antérieures. Il n'existe pas de gulaires.

Les écailles dorsales sont fortement carénées. Elles sont disposées sur 21 rangs obliques au milieu du corps. Les troisième, quatrième et cinquième rangs présentent une dentelure fortement marquée. Au niveau du début de la queue, tous les rangs dorsaux présentent une dentelure. Le rang vertébral n'est pas élargi. Les ventrales sont au nombre de 214. Elles sont entièrement lisses. L'anale est simple. Les sous-caudales sont lisses et divisées. Elles sont au nombre de 62.

Après conservation dans le formol puis l'alcool, le dessus du corps est brun clair avec soixante taches médianes brun-gris foncé régulièrement espacées entre le cou et le niveau de l'anus. De chaque côté du corps on observe un nombre équivalent de taches sombres transversales irrégulières de même couleur que les taches médianes mais plus étroites. Elles sont habituellement situées au niveau des zones claires médianes qu'elles bordent latéralement. Ce type de coloration tachetée alternée se prolonge sur le dessus et le côté de la queue mais devient indistinct vers son extrémité. Sur le dessus de la tête, on observe deux chevrons brun foncé dont la pointe est dirigée vers l'avant. Le dessous de la tête, du corps et de la queue est brun clair. Toutes les deux ou trois écailles ventrales on observe latéralement une petite tache brun foncé.

Description des paratypes

Les vingt-huit paratypes se répartissent en 12 mâles et 16 femelles. Le plus grand mâle mesure 517 mm, la plus grande femelle 615 mm. La longueur moyenne des mâles est de 444 mm (écart-type : ± 63 mm), celle des femelles est de 428 mm (écart-type : ± 161 mm). Le rap-

port LT/LQ varie de 5,8 à 6,4 chez les mâles (moyenne : 6,1 ; écart-type : $\pm 0,2$) et de 7,3 à 8,8 chez les femelles (moyenne : 7,9 ; écart-type : $\pm 0,5$). Le nombre de rangs dorsaux varie de 21 à 23 (moyenne : 21,3 chez les mâles et 22,5 chez les femelles). Le nombre de ventrales varie de 207 à 221 chez les mâles (moyenne : 213,8 ; écart-type : $\pm 4,1$) et de 217 à 237 chez les femelles (moyenne : 225,4 ; écart-type : $\pm 4,2$). Le nombre de sous-caudales varie de 56 à 67 chez les mâles (moyenne : 60,8 ; écart-type : 2,5) et de 45 à 57 chez les femelles (moyenne : 51,8 ; écart-type : 3,1). Il est à noter que la plus grande femelle est celle qui possède le plus grand nombre de ventrales (237, maximum suivant : 229) et le plus petit nombre de sous-caudales (45, minimum suivant : 47). Les troisième, quatrième et cinquième rangs présentent toujours une dentelure fortement marquée. Au niveau du début de la queue, tous les rangs dorsaux présentent habituellement une dentelure plus ou moins marquée. La nasale est toujours entière. Le nombre de labiales supérieures est constamment de 7, la troisième et la quatrième en contact avec l'œil. Il existe toujours une préoculaire et deux postoculaires. La formule temporale habituelle est 2+2, 2+3 ou 2+4, exceptionnellement 1+2 d'un côté de la tête, et les formules mixtes sont fréquentes. Un spécimen présente la formule 1+3 des deux côtés de la tête. La loréale est toujours absente et les écailles dorsales sont fortement carénées.

Le dessus du corps est brun clair avec de quarante-neuf à soixante taches médianes brun-gris foncé ou noirâtres entre le cou et le niveau de l'anus alternant avec des zones brun clair ou blanchâtres. De chaque côté du corps on observe un nombre équivalent de taches sombres transversales irrégulières de même couleur que les taches médianes mais plus étroites. Elles sont habituellement situées au niveau des zones claires médianes qu'elles bordent latéralement. Ce type de coloration tachetée alternée se prolonge sur le dessus et le côté de la queue mais devient généralement indistinct vers son extrémité. Sur le dessus de la tête et du cou, on observe deux ou trois chevrons brun foncé dont la pointe est dirigée vers l'avant. Le dessous de la tête, du corps et de la queue est brun clair. Il existe habituellement toutes les deux ou trois écailles ventrales une petite tache brun foncé latérale. Parfois, c'est la plupart des ventrales qui sont latéralement tachetées de brun foncé.

Description des autres spécimens

Les trente-neuf spécimens du Mali, de Mauritanie et du Niger, se répartissent en 10 mâles, 27 femelles et 2 spécimens mutilés. Le plus grand mâle mesure 501 mm, la plus grande femelle 640 mm. La longueur moyenne des mâles est de 446 mm (écart-type : ± 33 mm), celle

des femelles est de 532 mm (écart-type : ± 102 mm). Le rapport LT/LQ varie de 5,8 à 6,7 chez les mâles (moyenne : 6,3 ; écart-type : $\pm 0,3$) et de 7,1 à 8,7 chez les femelles (moyenne : 7,6 ; écart-type : $\pm 0,4$). Le nombre de rangs dorsaux varie de 21 à 23 (moyenne : 21,6 chez les mâles et 22,1 chez les femelles). Le nombre de ventrales varie de 208 à 220 chez les mâles (moyenne : 213,9 ; écart-type : $\pm 3,9$) et de 212 à 235 chez les femelles (moyenne : 222,7 ; écart-type : $\pm 5,0$). Le nombre de sous-caudales varie de 55 à 61 chez les mâles (moyenne : 58,4 ; écart-type : $\pm 1,7$) et de 45 à 58 chez les femelles (moyenne : 51,5 ; écart-type : $\pm 2,9$). Les autres caractéristiques de l'écaillage de ces spécimens et leur coloration sont similaires à ceux de l'holotype et des paratypes. En particulier, la nasale est toujours entière et les taches dorsales et latérales sombres sont toujours alternées. Les six spécimens du Sénégal sont partiellement mutilés. Leurs caractéristiques entrent toutes dans la variabilité des autres spécimens.

III. DISCUSSION

L'étude des spécimens de notre collection montre qu'au moins trois espèces du genre *Dasypeltis* Wagler sont représentées. Elles diffèrent notamment par leur nombre de ventrales et de sous-caudales (Tableau 1), ainsi que par leur coloration (Fig. 5). Leur répartition géographique est nettement distincte, respectivement sahélienne, soudanienne et guinéenne, et intéresse toujours plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Fig. 6). Il existe plusieurs zones de sympatrie entre l'espèce sahélienne et l'espèce soudanienne d'une part (zone côtière des niayes au Sénégal, Séoulasso au Mali, Piliki au Niger) et entre l'espèce soudanienne et l'espèce guinéenne d'autre part (Casamance, régions limitrophes du Sénégal oriental, sud du Bénin). Dans les zones de sympatrie, les différences entre les spécimens attribuables à chaque espèce sont toujours très marquées et il n'existe aucun spécimen intermédiaire.

Depuis Boulenger (1894), tous les spécimens d'Afrique de l'Ouest du genre *Dasypeltis* ont été attribués à *D. scabra* (Linné, 1758) ou à *D. fasciata* Smith, 1849 (Gans 1959, Gans 1964, Villiers 1975, Joger 1981, Kulmus 1985, Meirte 1992, Chippaux 2001, Villiers & Condamin 2005). Toutefois, lors de sa révision, Gans (1959) n'a eu accès qu'à une cinquantaine de spécimens d'Afrique de l'Ouest, la plupart provenant de régions forestières proches du golfe de Guinée, depuis le Nigéria jusqu'au Libéria.

Tableau 1 : Récapitulatif des caractéristiques de l'écaillure de *Dasypeltis sahelensis*, *D. confusa*, *D. gansi gansi* et *D. gansi latericia* et comparaison avec les populations de *D. fasciata* du Sierra Leone, du Liberia et de Guinée. Les chiffres en caractère gras correspondent aux valeurs moyennes, les autres chiffres aux valeurs minima et maxima observées chez ces mêmes spécimens.

Table 1: Main characteristics of *Dasypeltis sahelensis*, *D. confusa*, *D. gansi gansi* and *D. gansi latericia*, and comparison with *D. fasciata* populations from Sierra Leone, Liberia and Guinea. Figures in bold correspond to average values, other figures correspond to minimum and maximum values.

Espèces (effectifs)	Dorsales		Ventrals		Sous-caudales		Coloration*
	M	F	M	F	M	F	
<i>D. sahelensis</i> (22 ♂, 43 ♀)	21- 21,5 -23	21- 22,3 -23	207- 213,8 -221	212- 223,7 -237	55- 59,7 -67	45- 51,6 -58	< NL scabra >
<i>D. confusa</i> (18 ♂, 24 ♀)	23- 24,1 -25	23- 24,8 -26	213- 220,2 -227	224- 232,9 -242	65- 68,9 -73	53- 59,8 -67	< L scabra >
<i>D. gansi gansi</i> (42 ♂, 48 ♀)	21- 22,2 -25	21- 22,9 -25	221- 231,1 -240	235- 245,6 -255	68- 76,5 -83	59- 64,2 -73	< light tan fasciata >
<i>D. gansi latericia</i> (65 ♂, 75 ♀)	21- 21,8 -25	21- 23,1 -25	219- 231,6 -243	234- 245,1 -262	66- 74,9 -86	59- 64,9 -72	non mentionnée (Fig.5E)
<i>D. fasciata</i> ** (12 ♂, 7 ♀)	20- 22,3 -23	21- 22,8 -25	227- 236,3 -245	244- 247,8 -254	71- 79,9 -88	70- 75,4 -84	< fasciata >

* selon la nomenclature de Gans (1959, 1960)

** collection IRD pour 3 spécimens de Guinée ; collection MNHN et d'après Gans (1959) pour 16 spécimens de Sierra Leone et du Libéria

D. confusa et *D. sahelensis* possèdent tous deux une coloration de type “scabra”, respectivement “linked scabra” pour la première (Fig. 5A) et “non-linked scabra” pour la seconde (Fig. 5B), selon la terminologie de Gans (1959). La présence constante d’une nasale entière chez *D. sahelensis* est unique dans le genre *Dasypeltis* et permet de le distinguer de toutes les autres espèces de ce genre et en particulier de *D. scabra* dont la localité-type – “In Indiis” – est selon Flower (1933) la province du Cap en Afrique du Sud. De même, la coloration de type “linked scabra”, qui est constante chez *D. confusa*, n’est rencontrée chez aucun *D. scabra* d’Afrique australe (Gans, 1959). Les populations de *D. scabra* d’Afrique du Sud présentent aussi dans les deux sexes sensiblement moins de ventrales et de sous-caudales que *D. confusa* (ventrales : 179-215 au lieu de 213-227 chez les mâles, 198-225 au lieu de 224-242 chez les femelles ; sous-caudales : 49-66 au lieu de 65-73 chez les mâles, 43-60 au lieu de 53-67 chez les femelles) (Gans, 1959). Il est à noter que la coloration de type “non-linked scabra” est également rencontrée chez certains spécimens de savane guinéenne, dont trois de l’est de la Guinée dans notre collection (Fig. 5C). Le statut de ces spécimens partiellement sympatriques avec *D. confusa* et jusqu’à présent rattachés à *D. scabra* par Gans (1959) et par Roux-Estève (1969) est incertain mais il est probable qu’ils appartiennent eux aussi à une espèce non encore décrite.

D. gansi présente une coloration de type “fasciata” atténuée, notamment en ce qui concerne la sous-espèce nominale dont les spécimens sont toujours très clairs avec des taches dorsales peu apparentes ou absentes (Fig. 5D). Ce type particulier de coloration avait déjà été



A. *Dasyzeltis confusa* (Bourrofaye, Basse Casamance, Sénégal)



D. *Dasyzeltis gansi gansi* (Dielmo, Saloum, Sénégal)



B. *Dasyzeltis sahelensis* (Korri Solomi, Aïr, Niger)



E. *Dasyzeltis gansi latericia* (Bandafassi, Sénégal oriental)



C. *Dasyzeltis cf scabra* (Dalakan, Haute Guinée)

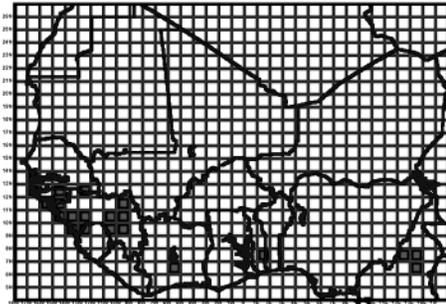


F. *Dasyzeltis fasciata* (Forêt de Zياما, Guinée forestière)

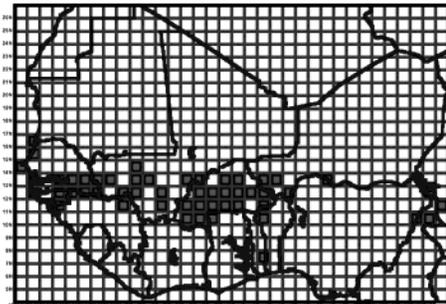
Figure 5 : Aspect de la coloration dorsale chez des spécimens préservés de (A) *Dasyzeltis confusa*, (B) *D. sahelensis* et (C) *D. cf scabra* et aspect général de spécimens vivants de (D) *Dasyzeltis gansi gansi*, (E) *Dasyzeltis gansi latericia* et (F) *Dasyzeltis fasciata*.

Figure 5: Aspect of dorsal coloration in preserved specimens of (A) *Dasyzeltis confusa*, (B) *D. sahelensis* and (C) *D. cf scabra* and general aspect of living specimens of (D) *Dasyzeltis gansi gansi*, (E) *Dasyzeltis gansi latericia* et (F) *Dasyzeltis fasciata*.

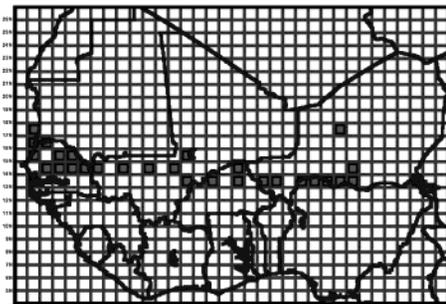
remarqué par Gans (1959, 1960) chez les deux seuls spécimens de Sénégal dont il avait disposé et qui étaient les seuls à ne pas provenir de forêt dense parmi ceux qu'il avait attribué à *D. fasciata*. "The Gambia record was based on a single specimen from Cape St. Mary (B.M. 1927-2-2-70). Its base color was a very light tan, much lighter than the olive to chocolate browns of specimens from more eastern localities, and it appeared as if the specimen had faded or been bleached by sunlight. The characteristic *D. fasciata* pattern of blotches was still



A. *Dasyveltis confusa*



B. *Dasyveltis gansi*



C. *Dasyveltis sahelensis*

Figure 6 : Répartition géographique de *Dasyveltis confusa* (A), *Dasyveltis gansi* (B) et *Dasyveltis sahelensis* (C) en Afrique de l'Ouest (spécimens examinés).

Figure 6: Geographic distribution of *Dasyveltis confusa* (A), *Dasyveltis gansi* (B) et *Dasyveltis sahelensis* (C) in West Africa (specimens examined).

present” (Gans, 1960). Suite à la découverte dans les environs de Dakar d’un deuxième spécimen présentant ce même type de coloration, Gans (1960) avait alors émis l’hypothèse que l’extension de l’aire de répartition de *D. fasciata* loin de la forêt dense avait été rendue possible par l’absence de *D. scabra* dans cette partie de l’Afrique de l’Ouest, et interprété la coloration “light tan fasciata” comme un nouvel exemple d’adaptation au substrat dans le genre *Dasypeltis*. Ce type d’adaptation se retrouve dans le cas des populations des zones latéritiques du Sénégal, de Guinée et du Mali qui présentent une coloration rougeâtre et des motifs dorsaux plus contrastés (Fig. 5E).

Les différences entre les trois formes du groupe *D. fasciata* nous semblent être de niveau certainement spécifique entre la forme de forêt et celles de savane, et de niveau au moins subs spécifique entre les deux formes de savane. Le type de *D. fasciata* provient du Sierra Leone ; dans ce pays comme dans les pays voisins du golfe de Guinée, tous les spécimens qui présentent la coloration typique de *D. fasciata* sont strictement associés à la grande forêt dense (Fig. 5F). Outre les différences de coloration dorsale, ventrale et céphalique, ainsi que d’affinité de végétation, *D. fasciata* diffère des deux formes de savane par un nombre sensiblement plus élevé de sous-caudales chez les femelles et, dans une moindre mesure, de ventrales et de sous-caudales chez les mâles (Tableau 1). Nos données de Guinée montrent aussi que *D. fasciata* est totalement séparé des deux formes de savane par les vastes zones de savane boisée et de forêt claire guinéennes occupées par *D. confusa* et occupe seulement le sud-est de ce pays dans la grande forêt dense des environs de Nzérékoré à la frontière du Libéria. Dans le cas des deux formes de savane du complexe *D. fasciata*, des études génétiques devraient pouvoir établir à l’avenir si les différences entre ces deux formes sont de niveau spécifique ou sous-spécifique. Les différences de coloration sont atténuées chez les spécimens préservés mais restent suffisantes, en particulier au niveau de la partie avant du corps, pour toujours permettre de séparer facilement *D. g. gansi* de *D. g. latericia*. Par ailleurs, près de la moitié des spécimens de *D. g. gansi* possède une seule postoculaire des deux côtés de la tête alors que ceci n’est jamais observé chez *D. g. latericia*. En revanche, les autres caractères de l’écaillage sont remarquablement similaires entre ces deux taxons. Aucun cas de sympatrie n’a pu être mis en évidence malgré l’importance de nos collectes en zone soudanienne. La vaste distribution de *D. g. latericia* depuis le sud-est du Sénégal jusqu’à la région de Sikasso au Mali semble séparer totalement les populations de *D. g. gansi* de Sénégal de celles du reste de l’Afrique de l’Ouest. Dans le cas du Burkina Faso, nous n’avons pas systématiquement noté les caractères

de coloration de l'ensemble des spécimens de *D. gansi* quand nous avons examiné la collection Roman (Trape, 1995), mais les deux sous-espèces sont également présentes dans ce pays.

Nous avons aussi comparé *D. gansi*, *D. sahelensis* et *D. confusa* aux autres espèces et sous-espèces actuellement reconnues dans le genre *Dasypeltis* : *D. inornata* Smith, 1849, *D. medici medici* (Bianconi, 1859), *D. medici lamuensis* Gans, 1957, *D. atra* Sternfeld, 1912 et *D. palmarum* (Leach, 1818) (Laurent 1956, Gans 1959, 1960, 1964, FitzSimons 1962, Meirte 1992, Chippaux 2001, Spawls *et al.* 2002). *D. inornata*, dont le type est du Natal (Afrique du Sud), est distribué dans le sud-est de l'Afrique du Sud. Son grand nombre de sous-caudales (81-109 chez les mâles, 69-84 chez les femelles) le distingue de toutes les autres espèces. *D. medici medici*, dont le type est du Mozambique, est distribué en Afrique de l'Est. Sa coloration très particulière ("medici") et la présence de nombreuses fossettes apicales réparties sur l'ensemble de la frontale le distingue de toutes les autres espèces. *D. medici lamuensis*, dont le type provient de l'île de Lamu (Kenya), est distribué dans les régions côtières d'Afrique de l'Est. Il présente une coloration brun-rouge uniforme mais conserve les nombreuses fossettes apicales réparties sur l'ensemble de la frontale de la sous-espèce nominale, ce qui permet de le distinguer des autres espèces. *D. atra*, dont le type provient du Kivu (Congo), est une espèce de montagne, distribuée en Afrique de l'Est, dont la coloration est généralement uniforme, brun, brun-rouge ou noire. Elle ne présente jamais une coloration de type "scabra" et diffère de *D. gansi* par un nombre plus faible de ventrales et de sous-caudales (ventrales : 202 à 218 au lieu de 219-243 chez les mâles, 214-237 au lieu de 234-262 chez les femelles ; sous-caudales : 58-72 au lieu de 66-86 chez les mâles, 49-62 au lieu de 59-73 chez les femelles) (Laurent, 1956). *D. palmarum*, dont le type provient de Boma (Bas-Congo), est une espèce des savanes côtières des deux Congo, de l'enclave de Cabinda et du nord de l'Angola. Elle présente habituellement une coloration très particulière ("palmarum"), bien différente de celle de *D. gansi*, *D. sahelensis* et *D. confusa*. Certains spécimens sont uniformément clairs, mais la plupart peuvent être séparés de *D. gansi* à partir du rapport de leur nombre de ventrales sur leur nombre de sous-caudales, en particulier chez les femelles. Chez plus de 95% des spécimens, ce rapport est inférieur à 3,0 (mâles) ou 3,5 (femelles) chez *D. palmarum*, supérieur à 2,9 (mâles) ou 3,6 (femelles) chez *D. gansi*.

Nous avons également examiné l'ensemble de la synonymie dans le genre *Dasypeltis* afin de déterminer si un ou plusieurs noms pouvaient être rétablis pour les espèces décrites dans cet article. Selon Gans (1959), la synonymie de *D. fasciata* comprend *Dipsas carinatus* Hallo-

well, 1857, du Libéria, *Rachiodon scaber* var. *subfasciatus* Jan, 1863, du Ghana (“Costa d’Oro”) et *Dasypeltis macrops* Boulenger, 1907 d’Efulen (Cameroun). Les descriptions respectives et les localités d’origine de *fasciata*, *carinatus* et *macrops* ne laissent aucun doute sur la synonymie de ces trois taxons et la variété *subfasciatus* est considérée comme *nomen nudum* par Gans (1959). La synonymie de *D. medici* comprend *Dasypeltis scaber* var. *fasciolata* Peters, 1968 et *Dasypeltis elongata* Mocquard, 1888, tous deux de Zanzibar et présentant effectivement toutes les caractéristiques de *D. medici*. La synonymie de *D. inornata* comprend *Rachiodon scaber* var. *unicolor* Jan, 1863, du Natal (Afrique du Sud), qui est considéré comme *nomen nudum* par Gans (1959). La synonymie de *D. scabra* comprend *Rachiodon abyssinus* Duméril, Bibron & Duméril 1854, d’Ethiopie, *Dasypeltis scaber* var. *capensis* Peters, 1864, du Cap de Bonne Espérance (Afrique du Sud), *Dasypeltis scaber* var. *mossambicus* Peters, 1864, de Tete et Boror (Mozambique), *Dasypeltis scaber* var. *breviceps* Peters, 1864, de l’intérieur de Port Elisabeth (Afrique du Sud), *Dasypeltis scaber* var. *lineolata* Peters, 1878, de Kitui, Ukamba (Kenya) et *Dasypeltis scabra loveridgei* Mertens, 1954, de Windhoek (Namibie). Les types de Peters et celui de Mertens proviennent tous d’Afrique australe où les colorations “linked scabra” de *D. confusa* et “fasciata” de *D. gansi* sont absentes et où tous les spécimens à coloration “non-linked scabra” présentent une nasale semi-divisée et diffèrent donc ainsi de *D. sahelensis*. *Rachiodon abyssinus* a été décrit à partir de deux spécimens qui appartiennent probablement à deux espèces différentes. MNHN 6567, qui est l’holotype illustré par Duméril, Bibron et Duméril (1854) (pl. 81, fig. 1 et fig. 2), présente une coloration de type “non-linked scabra” qui le distingue de *D. gansi* et de *D. confusa*. Il possède un nombre de ventrales très élevé (260) qui le distingue de *D. sahelensis* et qui est retrouvé, avec ce type de coloration, uniquement chez d’autres spécimens d’Ethiopie et d’Erythrée (maximum : 273 ventrales chez une femelle de Gheleb, Erythrée) (Gans 1959, Largen & Rasmussen 1993). *Dasypeltis abyssina* (= *Rachiodon abyssinus*, le genre *Dasypeltis* étant féminin) apparaît ainsi clairement comme une espèce valide qui depuis Boulenger (1894) est restée placée à tort dans la synonymie de *D. scabra*.

La répartition géographique de *D. sahelensis*, *D. gansi* et *D. confusa* reste à préciser. Les spécimens d’autres régions d’Afrique que nous avons examinés montrent que *D. confusa* est également rencontré au Cameroun et pourrait ainsi avoir une large répartition dans d’autres pays d’Afrique centrale. De même, *D. sahelensis*, qui est également présent dans le nord du Burkina Faso, pourrait atteindre l’est et le nord de l’Afrique. *D. gansi*, qui est également pré-

sent en savane soudanienne d’Afrique de l’Ouest en Côte d’Ivoire, au Ghana, au Togo et au Nigéria, atteint le nord du Cameroun et le Tchad et pourrait être rencontré jusqu’au Soudan.

Le caractères classiques de l’écaillage sont souvent peu discriminants dans le genre *Dasypeltis*. L’importance considérable du travail de Gans (1959) et la nouveauté de l’approche en trois étapes – “non-dimensional”, “species in space”, “attribution of names” – qu’il avait alors utilisée, ont longtemps dissuadé tout nouveau travail sur ce genre. Toutefois Hughes (1977), repris par Schätti (1986), avait déjà évoqué l’existence probable en Afrique de l’Ouest d’une forme de savane proche de *D. fasciata* non encore décrite. L’important matériel nouveau que nous avons collecté permet d’ajouter ou de rétablir quatre espèces et une sous-espèce dans le genre *Dasypeltis*, dont trois précédemment confondues avec *D. scabra*. Il est probable que d’autres espèces restent à rétablir ou à décrire dans ce genre.

Remerciements. - Nous remercions vivement M. Laurent Chirio pour nous avoir permis d’examiner l’importance collection de *Dasypeltis* qu’il a réalisée au Cameroun et M. Ivan Ineich pour avoir mis à notre disposition la collection du Muséum national d’Histoire naturelle de Paris. Ce manuscrit et tout particulièrement la décision de décrire *D. gansi latericia* a beaucoup bénéficié des conseils et remarques de M. Olivier Pauwels à qui nous adressons nos très vifs remerciements.

IV. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Boulenger G.A. 1894 - Catalogue of the snakes in the British Museum (Natural History). Volume 2. London, 382 p.
- Chippaux J.P. 2001 - Les serpents d’Afrique occidentale et centrale. Paris, IRD Editions, 2^e édition, 292 p.
- Duméril A.M.C., Bibron G. & Duméril A. 1854 - Erpétologie générale ou histoire naturelle complète des reptiles. Atlas. Paris, Librairie Encyclopédique de Roret, pl. 81.
- FitzSimons V.F.M. 1962 - Snakes of Southern Africa. London, Macdonald, 423 p.
- Flower S.S. 1933 - Notes on the recent reptiles and amphibians of Egypt, with a list of the species recorded from that Kingdom. *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 818: 735-851.
- Gans C. 1959 - A taxonomic revision of the African Snake Genus *Dasypeltis* (Reptilia, Serpentes). *Ann. Mus. Roy. Congo Belge (ser. B) Sci. Zool.*, 74 : 1-237.
- Gans C. 1960 - The western extremity of the range of *Dasypeltis fasciata*, with notes on ecology and color resemblance. *Copeia*, 2 : 154-155.
- Gans C. 1964 - Further comments on the forms of the African snake genus *Dasypeltis*. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 69 : 279-295.
- Hughes B. 1977 - Latitudinal clines and ecogeography of the West African night adder *Causus maculatus* (Hallowell, 1842), Serpentes, Viperidae. *Bull. IFAN*, A39 : 358-384.
- Jöger U. 1981 - Zur Herpetofaunistik Westafrikas. *Bonn. Zool. Beitr.*, 35 : 129-174.

- Kulmus H. 1985 - Einige Anmerkungen zur Zucht und Haltung von Eierschlangen. *Herpetofauna*, 7 : 23-34.
- Largen M.J. & Rasmussen J.B. 1993 - Catalogue of the snakes of Ethiopia (Reptilia, Serpentes), including identification keys. *Trop. Zool.*, 6 : 313-434.
- Laurent R. F. 1956 - Contribution à l'herpétologie de la région des Grands Lacs de l'Afrique centrale. *Ann. Mus. Roy. Congo Belge (Sci. Zool.)*, 48 : 1-390.
- Meirte D. 1992 - Clés de détermination des serpents d'Afrique. *Ann. Mus. Roy. Afr. Centr., Sci. Zool.*, 267 : 1-152.
- Roux-Estève R. 1969 - Les serpents de la région de Lamto (Côte d'Ivoire). *Ann. Univ. Abidjan (Ser. E)*, 2 : 81-140.
- Schätti B. 1986 - Herpetologische Ausbeute einer Sammelreise nach Mali (Amphibia, reptilia). *Rev. Suisse Zool.*, 93 : 765-788
- Spawls S., Howell K., Drewes R. & Ashe J. 2002 - A Field Guide to the Reptiles of East Africa. London - San Diego, Academic press, 543 p.
- Trape J.-F. 2005 - Note sur quelques serpents méconnus du Burkina Faso de la collection de Benigno Roman. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 116 : 39-49.
- Villiers A. 1975 - Les serpents de l'Ouest Africain. Dakar, IFAN, Initiation et Etudes Africaines, n° 2, 3^e éd., 195 p.
- Villiers A. & Condamin M. 2005 - Les serpents de l'Ouest Africain. Dakar, IFAN, Initiation et Etudes Africaines, n° 2, 4^e éd., 205 p.

Manuscrit accepté le 30 juin 2006

ANNEXE : Clé de détermination des espèces du genre *Dasypeltis* en Afrique de l'Ouest

1. Tâches dorsales médianes et latérales noirâtres ou brun-gris foncé contrastant toujours fortement avec la coloration claire du reste du corps. Habituellement moins de 225 ventrales chez les mâles et moins de 238 ventrales chez les femelles.....**2**
 - Chez les spécimens préservés, coloration dorsale uniforme ou taches dorsales peu contrastées et jamais noirâtres ni brun-gris foncé au milieu du corps, seule la peau intersticielle étant parfois noire. Chez les spécimens vivants, taches dorsales médianes et latérales au milieu du corps beige, olivâtre, marron ou brun-rouge, jamais noirâtres ni gris foncé. Habituellement plus de 225 ventrales chez les mâles et plus de 238 ventrales chez les femelles**4**
2. Taches latérales noirâtres disposées symétriquement de chaque côté des taches médianes noirâtres***Dasypeltis confusa***
 - Taches latérales noirâtres disposées symétriquement de chaque côté des zones claires qui séparent les taches médianes noirâtres**3**
3. Nasale entière. Sahel.....***Dasypeltis sahelensis***
 - Nasale semi-divisée. Savane guinéenne***Dasypeltis cf scabra***
4. Coloration dorsale dominante sombre. Toujours deux post-oculaires. Habituellement plus de 70 sous-caudales chez les femelles. Forêt dense sempervirente.....
***Dasypeltis fasciata***
 - Coloration dorsale dominante claire. Une ou deux post-oculaires. Habituellement moins de 70 sous-caudales chez les femelles. Savane**5**
5. Coloration dorsale beige uniforme ou présence de taches médianes et latérales à peine plus sombres que le reste du corps. Une seule post-oculaire chez près de la moitié des spécimens***Dasypeltis gansi gansi***
 - Taches médianes et latérales brun-rouge chez les spécimens vivants. Chez les spécimens préservés, elles deviennent souvent assez peu distinctes mais la coloration noire de la peau intersticielle et du rebord des écailles au niveau de ces tâches reste toujours très apparente à l'avant du corps. Deux post-oculaires chez tous les spécimens
***Dasypeltis gansi latericia***

Bulletin de la Société Herpétologique de France

3^e trimestre 2006

N° 119



ISBN 0754-9962

Bull. Soc. Herp. Fr. (2006) 119

Bulletin de la Société Herpétologique de France N° 119

Directeur de la Publication/Editor : Claude MIAUD

Comité de rédaction/Managing Co-editors :

Jean LESCURE, Claude PIEAU, Jean Claude RAGE, Max GOYFFON, Roland VERNET

Secrétariat de Rédaction/Secretary : Josée DEPRIESTER

Comité de lecture/Advisory Editorial Board :

Robert BARBAULT (Paris, France) ; Aaron M. BAUER (Villanova, Pennsylvania) ;

Liliane BODSON (Liège, Belgique) ; Donald BRADSHAW (Perth, Australie) ;

Corinne BOUJOT (Paris, France) ; Maria Helena CAETANO (Lisbonne, Portugal) ;

Max GOYFFON (Paris, France) ; Robert GUYETANT (Chambéry, France) ;

Ulrich JOGER (Darmstadt, Allemagne) ; Benedetto LANZA (Florence, Italie) ;

Raymond LECLAIR (Trois-Rivières, Canada) ; Guy NAULLEAU (Chizé, France) ;

Saïd NOUIRA (Tunis, Tunisie) ; V. PEREZ-MELLADO (Salamanque, Espagne) ;

Armand DE RICQLES (Paris, France) ; Zbynek ROCEK (Prague, Tchécoslovaquie).

Instructions aux auteurs / Instructions to authors :

Des instructions détaillées ont été publiées dans le numéro 91 (3^e trimestre 1999). Les auteurs peuvent s'y reporter. S'ils ne le possèdent pas, ils peuvent en obtenir une copie auprès du responsable du comité de rédaction.

Elles sont également consultables sur le site internet de l'association :

<http://www.societeherpetologiquedefrance.asso.fr>

Les points principaux peuvent être résumés ainsi : les manuscrits sont dactylographiés en double interligne, au recto seulement. La disposition du texte doit respecter la présentation de ce numéro. L'adresse de l'auteur se place après le nom de l'auteur (en première page), suivie des résumés et mots-clés en français et en anglais. Les figures sont réalisées sur documents à part, ainsi que les légendes des planches, figures et tableaux. Les références bibliographiques sont regroupées en fin d'article.

Exemple de présentation de référence bibliographique :

Bons J., Cheylan M. & Guillaume C.P. 1984 - Les Reptiles méditerranéens. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 29 : 7-17

Tirés à part / reprints : Les tirés à part (payants) ne sont fournis qu'à la demande des auteurs (lors du renvoi de leurs épreuves corrigées) et seront facturés par le service d'imprimerie. Tous renseignements auprès du trésorier.

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations publiés qui engagent la seule responsabilité des auteurs. Les indications de tous ordres, données dans les pages rédactionnelles, sont sans but publicitaire et sans engagement.

La reproduction de quelque manière que ce soit, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans le Bulletin de la Société Herpétologique de France est interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication. La SHF se réserve la reproduction et la traduction ainsi que tous les droits y afférant, pour le monde entier. Sauf accord préalable, les documents ne sont pas retournés.

ENVOI DES MANUSCRITS / MANUSCRIPT SENDING

Claude MIAUD, Université de Savoie, UMR CNRS 5553, Laboratoire d'Écologie Alpine,

73 376 Le-Bourget-du-Lac. 3 exemplaires pour les manuscrits soumis par la poste,

ou bien en fichier attaché à : claudemiaud@univ-savoie.fr

Abonnements 2006 / Subscriptions to SHF Bulletin

France, Europe, Afrique : 45 €uros

Amérique, Asie, Océanie : 70 US \$

To our members in America, Asia or Pacific area : The SHF Bulletin is a quarterly. Our rates include airmail postage in order to ensure a prompt delivery.

N° 119

N° commission paritaire : 59374

Photo de couverture : *Dasyplestis fasciata* (Kpalimé, Togo)

Imprimeur : S.A.I. Biarritz

Jean-François TRAPE

Z.I. de Mayonnabe, 18 allée Marie-Politzer, 64 200 Biarritz

Mise en page : Valérie GAUDANT (SFI)

Dépôt légal : 3^e trimestre 2006